LABR OUSSE



Bulletin municipal



Sommaire Le mot du Maire Budget Vie communale Intercommunalité Vie associative

EN QUELQUES MOTS

Nous sommes en 2013, une nouvelle année débute pour tout le monde, plus difficile pour d'autres que pour certains ; tout dépend de sa situation personnelle, que l'on soit malade ou en bonne santé, que l'on travaille ou à la retraite, que l'on soit aisé ou pauvre. On pourrait ainsi indéfiniment énumérer les citations, une chose est certaine, cela devient dur sur le plan économique et donc compliqué pour gérer un pays, une région, un département et même une commune. Car il faut être réaliste : sans une économie en bonne santé, il est difficile de distribuer du bien être, un autre discours c'est faire preuve de démagogie. Je me souviens d'une métaphore d'un ancien premier ministre inaugurant une gare en 1979 et parlant d'économie en disant « nous arrivons au bout du tunnel ». Ce devait être un tunnel sans issue.

Pour notre commune, la situation pourrait être pire. Nous continuons à gagner de la population, nous avons encore une école avec plus de 40 élèves, cela pourrait être plus « mais nous n'allons pas rallumer une discussion stérile » ; nous avons encore une équipe de foot, un musée, modeste dans sa philosophie mais bien vivant dans son quotidien, mais aussi des associations dynamiques qui font un travail de fourmi essentiel à la vie du village et une agence postale, ce qui n'est pas le cas partout.

Bien sûr, nous n'avons plus de commerces, surtout pas de bistrot, lieu de convivialité par excellence, mais serait-il sérieux à notre époque que la commune se lance dans une telle aventure quand on connaît les difficultés que vivent des communes voisines. Le sujet mérite une sérieuse réflexion, car les premiers nostalgiques d'aujourd'hui seraient les plus grands détracteurs de demain.

Après la viabilisation sans fioritures qui a bénéficié de subventions importantes du lotissement des PLACES sur un terrain acquis il y a quelques années et l'investissement de la commune ayant été moindre, cela permet un prix de vente au m2 raisonnable. Malgré tout, la cession des lots sera plus difficile que pour les précédents du fait de la conjoncture.

Nous envisageons une extension de la salle polyvalente qui comprendrait une pièce de préparation des repas, un local de rangement et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, le tout au même niveau, ainsi que la réfection de la toiture actuelle. Cet investissement permettrait une meilleure attractivité de cette salle située en plein bourg, tout en étant raisonnable dans le coût. Bien sûr, cette opération ne se réalisera que si nous obtenons des subventions.

Quant aux projets, nous devrons faire preuve de prudence dans le montant financier, les subventions devenant plus rares et le recours massif à l'emprunt n'est pas une solution raisonnable, puis il ne serait pas sérieux d'engager des dossiers alors que les prochaines élections municipales auront lieu dans un an.

Un mot sur la CABA qui aujourd'hui fait partie de notre quotidien immédiat : eau, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, ramassage scolaire...Je pense que nous n'avons qu'à nous féliciter de la qualité du service rendu ; nous bénéficions de la prestation d'agents professionnels avec une intervention rapide et efficace 24/24 h.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce modeste bulletin qui a vocation de vous informer des actions communales et de la vie des associations.

Bonne année 2013 et à bientôt.

Gérard PRADAL

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie - tél. 04 71 49 42 14 - fax 04 71 49 44 00 - e-mail : mairie.labrousse15@orange.fr

La Poste: 04 71 43 71 79

Ecole: 04 71 49 40 06

A.D.M.R.: (SSIAD): 04 71 49 42 71 - (Aide à domicile): 04 71 49 43 69

CABA - Urgences eau et assainissement : 04 71 46 48 60

Déchetterie de l'Yser: 04 71 64 51 08 - ouverture du lundi au samedi,

de 8h30 à 18h30

Déchetterie des 4 chemins : 04 71 43 05 76 - ouverture identique

STABUS: 04 71 64 54 55

Médiathèque intercommunautaire : 04 71 46 86 36

ETAT-CIVIL

Naissances 2012

LABORIE Gabin, le 27 janvier - Moissac PALOMAR Louis, le 25 juillet - Lavergne ROUSSEAU-PARROT Lila, le 27 juillet 2012 - Lavergne BONNET Agathe) BONNET Léon (le 06 septembre - Fontrouge BONNET Louis)

Mariages 2012

HEBRARD Laurent et VICTOR Nathalie, le 21 avril – 3, lotissement du Garric VEYRINES Yannick et NUGOU Magali, le 11 août – Fontrouge BLANCOT Alain et GARDES Christelle, le 1^{er} décembre – route de Drulhes

<u>Décès 2012</u>

COMBY Marinette, veuve BOS, le 3 janvier - Moissac HEBRARD Jean, le 25 février – Moissac PLENACOSTE Andrée, épouse REGOURD, le 11 mars - Drulhes MONDOR Marius, le 16 avril – Le Bourru CASSE Joseph, le 03 octobre - Lavergne BLANCOT Marguerite, veuve MONDOR, le 12 octobre – Le Garric ROUFFET Sylvie, le 16 octobre – 22, Cité des Pins

Liste électorale.

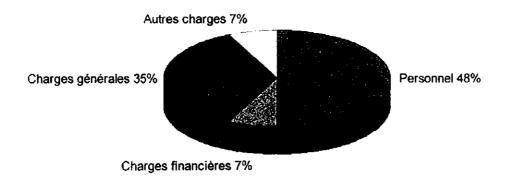
Au 10 janvier 2013, la liste s'établit ainsi : inscrits 388 soit 204 électrices et 184 électeurs, dont 14 de moins de 21 ans. (19 inscriptions, 3 radiations).

BUDGET DE LA COMMUNE

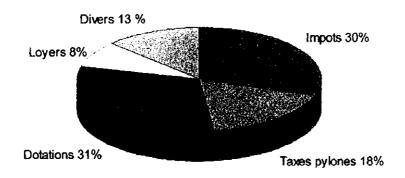
COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	269 325.98	371 986.66
INVESTISSEMENT	217 837.25	174 180.78
Report fonctionnement		9 181.20
Report investissement	103 403.78	
Restes à réaliser	21 900.00	89 477.00
TOTAL	612 303.01	644 825.64

Dépenses de fonctionnement



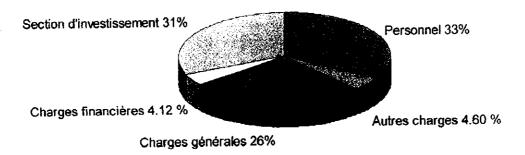
Recettes fonctionnement



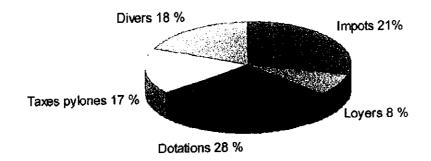
BUDGET REVISIONNEL 2012

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	412 302.00	412 302.00
INVESTISSEMENT	151 982.00	151 982.00
LOTISSEMENT	192 927.00	192 927.00
TOTAL	757 211.00	757 211.00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



VIE COMMUNALE

Au fil des délibérations du Conseil Municipal, réuni 13 fois en séance ordinaire, au cours de l'année 2012, il a été acté :

L'admission à la qualification d'ATSEM 2ème classe de Mme Huguette MONTEIL,

Les taux d'imposition 2012 : TH : 13,23% - FB : 27,15 % - FNB : 129,26%

La révision annuelle des loyers des logements communaux, en fonction de l'indice de référence.

La signature d'une nouvelle convention avec la CABA concernant la redevance spéciale pour la collecte des déchets professionnels, pour la cantine et la salle communale, formalisant le service rendu.

L'adhésion à l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie et Territoires », pour une assistance d'ordre technique, juridique et financière.

et de nombreux autres points ou réalisations développés dans les rubriques concernées dans ce numéro.

AIRE DE JEUX (terrains de basket de pétanque, jeux pour enfants, jardinet)

La transformation du terrain de tennis en jardinet public arrive à son terme. Déjà les petits peuvent s'y distraire avec balançoire, vis-à-vis, âne sur ressort, et château d'Agathe. Leurs accompagnateurs profitent de bancs et coin repas tout en les surveillant du coin de l'œil.

Les « lonicera, mûriers et divers érables » ne demandent qu'à grandir afin que l'ombre protège la tête de nos chérubins. Un gazon laisse apparaître un cheminement. Dernières finitions en cours : ceinturer le lieu d'un muret surmonté d'un grillage et l'aménagement du terrain de pétanque.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur soutien tant manuel que moral.

URBANISME

Au cours de l'année 2012, il a été délivré 10 permis de construire pour 4 maisons d'habitation (dont un annulé), 2 extensions, 3 hangars ou garage et 1 bâtiment de stockage : 7 certificats d'urbanisme ; 7 déclarations préalables.

Carte Communale (voir ci-après « Travaux et projets en cours »)

CANTINE - ECOLE

La cantine recoit 36 enfants, 6 adultes et parfois les enseignantes.

Tarifs 2012 : enfants : 2,65 € - adultes : 5,66 €

Dans le cadre des procédures d'application des nouvelles normes obligatoires au 1^{er} septembre 2012 en matière de qualité nutritionnelle des repas, un cabinet conseil a été consulté. Lors de la séance du 15 octobre 2012, le conseil municipal a donné son accord pour la mise en place de ce plan en 2013.

Suite aux problèmes de santé de la personne en charge de la cantine, et pour faciliter son travail, une éplucheuse de légumes et un trancheur à pain ont été achetés. Cet équipement a été entièrement subventionné par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.) qui prend également en charge une grande partie de la rémunération de la personne aidante.

Garderie:

Horaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h00

Tarifs: 1 enfant matin ou soir = 0.83 €

2 enfants (ou plus) matin ou soir = 0,62 € par enfant

1 enfant matin et soir = 1,45 €

2 enfants (ou plus) matin et soir = 1,03 € par enfant

<u>Dérogations scolaires</u>:

Lorsque la situation de l'enfant et des parents ne répondra pas aux critères dérogatoires édictés par l'article L 212.8 du code de l'éducation, la commune donnera accord, sans participation financière.

LE RELAIS POSTAL COMMUNAL

Valérie GAILLARD vous accueille du lundi au samedi de 9h à 11h30.

Vous pouvez lui acheter des timbres, prêt à poster et emballages (colissimo...), les régler par tout mode de paiement à votre convenance mais aussi retirer vos colis, Chronopost et autres recommandés (sous 15 jours maximum).

C'est aussi une antenne de la Banque Postale où l'on peut verser des espèces et des chèques sur son CCP ou son livret. Il est également possible d'effectuer des retraits (350 €/semaine maximum sauf pour les associations) y compris avec sa carte bancaire (minimum 20 €).

Il n'est par contre pas possible de consulter l'avoir de vos comptes ni d'effectuer des virements.

Vous pouvez faire des photocopies (0,10 € l'unité) et même retirer votre permis de pêche.

C'est enfin une annexe de la bibliothèque d'Aurillac où le prêt des livres est gratuit (les livres étant renouvelés lors du passage du Ludobus).

CCAS

Rappelons qu'à compter de 2010, les membres du CCAS et le Conseil Municipal ont décidé de porter l'âge des nouveaux bénéficiaires à 68 ans.

Cette année, sur les 91 personnes pouvant prétendre au repas, 31 ont répondu favorablement. Ce repas a été servi à la salle polyvalente par M. LAFAGE, traiteur à Aurillac.

43 personnes ont été bénéficiaires du colis, soit 26 femmes, 9 hommes, 6 couples et 2 en maison de retraite.

DEUX MEDAILLEES A L'HONNEUR

C'était jour de fête, vendredi 5 octobre 2012, à la salle communale lors de la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, à Madame Thérèse RICROS, secrétaire de Mairie des communes de LABROUSSE et VEZELS-ROUSSY et à Madame Huguette MONTEIL, agent spécialisé principal.

Gérard PRADAL, maire, a rappelé le parcours et les mérites de chacune. MM RODIER et LAMOUROUX, anciens maires de LABROUSSE et VEZELS-ROUSSY ont œuvré à la remise des diplômes et bouquets de fleurs à chaque récipiendaire.

Cette agréable cérémonie s'est prolongée par le pot de l'amitié.



CHEMINS RURAUX

La Commune n'a pas obligation d'entretien de la voirie rurale. Toutefois, deux chemins, conduisant chacun à une habitation, posent problème.

Celui d'Escambous vient d'être réaménagé, en parfaite collaboration entre l'habitant et la commune, les matériaux étant fournis par cette dernière.

Concernant le chemin de l'Aygues, la nouvelle résidente souhaite également un aménagement facilitant l'accès à son domicile.

LOTISSEMENT DES PLACES

Pour la réalisation des travaux de V.R.D., la Société Eurovia, par ailleurs adjudicataire des travaux de voirie communaux, a été retenue comme la moins disante des six offres présentées.

Le chantier, exécuté à la satisfaction générale, a été réceptionné en novembre 2012. Rappelons que ce lotissement, situé sous celui de la Cité des Pins, comprend 6 lots sous maîtrise communale et un lot réservé à Logisens (Office Public de l'Habitat) pour la construction de trois logements sociaux.

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS OU A L'ETUDE

Les grandes étapes de la Carte Communale

- 1 Diagnostic territoire
- 2 Projet zonage
- 3 Mise en forme
- 4 Suivi procédure

Notre commune est soumise à la loi Montagne. Le principe posé par cette loi est que «l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les bourgs, villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existantes ».

La première réunion de lancement s'est tenue en mairie le 1^{er} février 2012 ; celle de présentation du diagnostic et des enjeux (1^{ère} phase) a eu lieu le 2 août.

Le projet de zonage est actuellement étudié par la municipalité pour être mis en parallèle avec celui qui sera proposé par le Bureau d'Etudes.

Lorsque le document sera estimé prêt, il sera soumis à enquête publique. S'en suivra un long cheminement administratif. Le projet prévoit également une réunion publique.

TERRAIN DE SPORTS

Cette aire de jeu n'a fait l'objet d'aucuns travaux conséquents depuis sa mise en service en 1986. La main courante nécessiterait d'être remplacée. La réfection totale des vestiaires (tuyauterie, chauffe-eau, sanitaires) vient d'être réalisée ainsi que la modernisation de l'éclairage. Ce dernier ne remplissait plus sa fonction, même pour les entraînements de l'équipe.

ADRESSAGE COMMUNE

Monsieur VINAS (La Poste) est venu présenter les avantages de la dénomination des rues et de la numérotation, principalement pour les services de secours, de livraisons et postaux bien sûr.

C'est un projet qui sera fait en concertation avec les habitants, notamment pour le choix d'apposition de la plaque numérotée, projet qui pourrait être couplé avec une signalétique améliorée des panneaux indicatifs des hameaux ou villages.

SALLE POLYVALENTE

L'aménagement-extension de cette salle est inscrit dans les projets. Il est toutefois soumis à l'obtention des subventions sollicitées.

CENTRE SOCIAL D'ARPAJON-SUR-CERE

Après deux rencontres avec des élus et les responsables du centre social d'Arpajon, le conseil municipal a été convaincu de la nécessité pour la commune de formaliser son adhésion. Un « partenariat » (comme ce fut le cas lors de la construction de la Maison de Retraite) a été défini concernant la participation à l'investissement de la nouvelle structure dont le coût s'élève actuellement à 2 700 000 €. Celui-ci s'échelonnera sur 5 ans sur la base de 6 000 €/an.

Les familles pourront inscrire leurs enfants à tarif préférentiel, calculé en fonction des revenus. (Se munir du numéro allocataire C.A.F. ou dernier avis d'imposition). Le centre est ouvert à la petite enfance (3-12 ans), à la jeunesse (+ de 12 ans) et aussi aux adultes et familles.

INTERCOMMUNALITE

Quelques chiffres connus pour la commune de LABROUSSE (année 2011)

Collecte et élimination des déchets ménagers et assimilés :

Emballages: 6,58 kg/habitant/an

Journaux Magazines: 13,80 kg/habitant/an

Verre: 28,25 kg/habitant/an

Eau potable : volumes produits : 29.371 m3

Volumes consommés: 18.935 m3 (rendement 64 %)

Résultat du diagnostic des dispositifs d'assainissement non collectif (au 30 octobre 2012) :

Niveau 0 (conforme à la réglementation) : 31 installations

Niveau 1 (dispositif acceptable): 20 installations Niveau 2 (dispositif non conforme): 74 installations

Niveau 3 (dispositif non conforme, non visitable): 0 installation Niveau 4 (dispositif non conforme, à réhabiliter): 33 installations

Niveau 5 (dispositif inexistant): 10 installations

Tarifs 2013 pour l'eau et l'assainissement :

Eau - compteur : 46 € HT - Prix du m3 : 1,08 HT (+ taxes Adour Garonne)

Assainissement collectif - abonnement : 20 € HT - Prix au m3 eau consommée : 1,44€ HT.

Assainissement non collectif: 24 € HT

Quelques grands chantiers actuels ou en projets :

Tribunes du stade Jean Alric : un investissement de 6,5 m€ HT

Le projet consiste en la démolition de la tribune d'honneur actuelle, la reconstruction comprenant différents investissements (bureaux, vestiaires, local infirmerie/antidopage, salle de musculation, jaccuzi/sauna, espace médias, salle de réunion/conférence, locaux de stockage), la création d'une voie pompiers et le réaménagement de l'entrée du stade.

Pôle d'excellence rurale du lac de Saint-Etienne-Cantalès (avec la Communauté de communes « Entre deux lacs »)

34 projets au programme de ce pôle (dont une piscine, pataugeoire, aires de pique-nique flottantes; belvédère sur le barrage, hébergements flottants, pédalo-rail, cheminement piétons autour de la presqu'île, etc...). Financement : 3,5 m€.

Très haut débit

Le déploiement de la fibre optique débutera en 2013 pour la ville d'Aurillac et 2015 pour les 24 autres communes. Il est prévu pour une durée de 5 ans et doit permettre de couvrir 100% de la population.

Cirque de Mandailles

Vers une station de pleine nature, projet qui s'inscrit dans le cadre du nouveau schéma de développement du tourisme et des loisirs du Conseil Régional d'Auvergne.

Deux pages d'histoire locale

(extraites de la «Monographie de Labrousse », remarquable document de 200 pages, dont quelques exemplaires sont encore en vente chez les auteurs : Lucie et Claude GARD – Le bourg – 15130 LABROUSSE)

La chapelle de Notre-Dame de Pitié

Un acte de sépulture prouve que la chapelle était déjà construite en 1759. Elle était appelée Notre-Dame des sept douleurs.

Petite chapelle située à quelques 100 mètres de l'église, au fond du bourg. Cette chapelle est romane et peut contenir de 25 à 30 personnes.

Elle est dédiée à Notre-Dame de Pitié. Elle porte sur le mur extérieur l'inscription suivante : Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé, Souviens toi en passant de lui dire un Ave.

Elle a une porte et une petite fenêtre romane ou l'on peut voir un petit vitrail. Ce vitrail a été fait à Toulouse. Le donateur demande la permission de ne pas parler de lui-même. Ce vitrail a un médaillon représentant un cœur transpercé de sept glaives et autour duquel se trouve en exergue ces paroles « Notre-Dame de Pitié. Priez pour nous ».

Une petite cloche permet d'appeler les fidèles au Saint Sacrifice quand on l'y célèbre. Cette cloche fut donnée par M. Bastide Barthélemy du hameau de Fortet.

Il y a quelques invocations des litanies à la Vierge et à la voûte de cette chapelle un sujet se rapportant à cette dévotion.

L'autel de Notre-Dame de Pitié est plus moderne que celui de l'église et a une certaine valeur. Ce dernier fut acheté à Saint-Flour par M. l'abbé Labourel alors curé de Labrousse(1869-1884). Il est recouvert d'un simple vernis. La Piéta en bois paraît comme les statues de l'église antérieure à la Révolution, recouverte d'une peinture ou d'une dorure plus ou moins ancienne.

Les familles qui l'ont fondée ne sont pas connues. Cette chapelle fut vendue à l'époque de la Révolution au sieur Jean Deneboude de Julhac, qui en l'an 1810, la rendit à sa destination primitive moyennant deux messes acquittées tous les ans pour ses parents défunts. L'autorité diocésaine a décidé de faire acquitter aux frais de la fabrique de Labrousse les deux messes basses qui furent imposées par le donateur de la chapelle.

Pas de faits surnaturels qui s'y seraient accomplis.

La chapelle fut réparée à peu près à la même époque que la chapelle latérale de l'église a été faite. C'est-à-dire 1847. La dépense était évaluée à 2 644 F 78.

Le 7 janvier 1847, le conseil municipal refuse la destruction de la chapelle.

Prêtres et religieux issus de la paroisse

Pierre DELORT, prêtre, il mourut le 6 mars 1729, âgé de 44 ans, à Lasveissières

Abbé BASTIDE, curé avant la Révolution. Il était originaire de cette paroisse et y mourut ?

Abbé **GARIGOUX**, vicaire à l'époque de la Révolution. Il prêta serment.

Une partie de sa bibliothèque est chez M. Blancot de Lescure, ancien maire de Labrousse (en 1912), vicaire docite d'après l'abbé Ferres. Il mourut le 15 messidor an 7 (3.7.1799) âgé de 72 ans, à Lescure.

Abbé **Pierre TOURDES**, curé à l'époque de la Révolution, prêta serment comme son vicaire Garrigoux. Il mourut au village de Drulhes le 26 mai 1810.

Abbé **Antoine DELORT**, prêtre colonial, se retira à Labrousse, son pays d'origine, où il mourut le 26.8.1882, âgé de 84 ans, après avoir fait construire l'hôtel Saint-Eloi qui se situe sur la place. Sa sœur Marie DELORT, épouse Baptiste CASSAN, y fut aubergiste ; ensuite sa nièce Marguerite Cassan, épouse Pierre Fraignac, prit la suite à l'auberge. Ce bâtiment appartient à présent à la famille Trinty-Mille.

La paroisse compte un certain nombre de religieuses du tiers ordre de Notre-Dame d'Aurillac.

Voici leurs noms:

Sœur Geneviève **Souquières** du village de Moissac. Elle est décédée à Chalinargues, avant 1912.

Sœur Charmes, décédée en Amérique.

Sœur Clotilde **Carrier** est née à Inserre le 3 août 1857, prénommée Agnès, fille de Baptiste Carrier et de Jeanne Noël. Elle entra de bonne heure dans la Congrégation du Saint-Enfant-de-Jésus à Aurillac. Elle fut institutrice à Saint-Jacques-des-Blats, à Assier (Lot), à la Franconnèche, près du Falgoux et surtout à Roussy, ou elle demeura une vingtaine d'années. Sœur Carrier se retira ensuite à Labrousse. Avec la Sœur Blancot, décédée en avril 1940, elle s'occupa de l'église et eut la joie d'offrir à l'abbé Féres, une cloche et la statue de Saint Antoine. Elle mourut dans la nuit du 22 mars1944.

Sœur **Blancot** du bourg, institutrice à Rignac (Lot) en 1912, décédée à Labrousse en 1940. Sœur **Terv** de Lavergne, en Amérique en 1912.

Soeur **Charmes** en Amérique en 1912, c'est une sœur de celle qui est morte dans ce pays. Sœur **Carrier** de Lescure, institutrice à la Madeleine près de Montauban, en 1912.

Sœur Lacoste Marie Marguerite. Elle entra dans la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers à l'âge de 17 ans. Sœur Marie Joseph de Nevers est décédée le 20.6.1944 à l'hôpital d'Aurillac, à l'âge de 69 ans. Elle était la sœur de M. Géraud Lacoste, de Lescure. Elle dirigea pendant 40 ans avec science et dévouement le service de chirurgie des hommes, à l'hôpital d'Aurillac

Les sonneurs de cloches

Le sonneur de cloches était naguère dans nos campagnes un grand personnage. Sous l'Ancien Régime, il était le témoin habituel des inhumations et il signait en cette qualité les registres d'état civil. Sous le Concordat, il était nommé par les marguilliers, ou conseils de fabrique, sur la proposition du curé.

Les sonneurs de Labrousse :

Jean Delmas, de drulhes, décédé le 19 juillet 1755, âgé de 67 ans.

Jean Delmas, (sonnait les cloches en 1762)

Antoine Blancot, en 1802

Géraud Noël, de Labrousse, en 1880.

Bernard Vialard, de 1904 à 1954, décoré de la Médaille Jeanne d'Arc de la reconnaissance diocésaine, très expert dans l'art de découvrir les sources (Le Messager de janvier 1956).

Jean Delmas, décédé le 21 juillet 1944. Un de ses ancêtres, Jean Delmas, était sonneur des cloches en 1762. Il fut membre du conseil municipal de 1912 à 1936. Il repose maintenant dans cette terre dite « du Combilliou » que son père, Jean Delmas, avait cédé à la commune pour y établir le nouveau cimetière (Le Messager de décembre 1944 – abbé Trin).

VIE ASSOCIATIVE

Nous remercions les président(e)s d'associations pour l'envoi de leurs textes, lesquels sont reproduits in-extenso.

Association de valorisation du musée de PRAT

L'écomusée de la terre et des hommes

Inauguré le 21 octobre 2000, le Musée de la grange de PRAT réalisé par la commune de LABROUSSE, aidée par diverses subventions, a vu son fonctionnement officialisé par la création, le 23 avril 2002, d'une association visant à maintenir l'activité mais aussi le développement de celui-ci. Cette association s'est efforcée de conserver, valoriser un patrimoine, des traditions et la mémoire de tout un chacun.

Ce musée est très apprécié des touristes, des expatriés revenant au pays, de la population de la commune, mais aussi des scolaires car il constitue un outil pédagogique remarquable. Cette association reste aujourd'hui très dynamique et ses adhérents sont toujours aussi passionnés.

Vous pouvez ainsi venir voir ou découvrir divers ateliers comme l'inversion de relief au travers de maquettes, une salle de classe reconstituée, de nombreux petits métiers d'autrefois présentés grâce à leurs matériels, le tout faisant partie de la vie courante des paysans du siècle passé.

Pour finir, des artistes divers et variés viennent sur invitation exposer leurs œuvres dans une petite salle réalisée par l'association à leur intention : Valérie MONDON la calligraphe et Daniel BRUGES le peintre-dessinateur-écrivain ont été vus au musée.



Les rendez-vous à noter : Des expositions temporaires

La journée « porte ouverte » avec des ateliers artisanaux, des animations, des jeux, avec la fabrication de pain, brioches et autres délicieuses curiosités gastronomiques.

Vous pouvez nous retrouver grâce aux flyers publiés par Visite Passion.

Le bureau :

Président : Pascal DUCLOS Vice-président : Bernard RODIER Secrétaire : Jean BARTHOMEUF Adjointe : Françoise ASTIER Trésorière : Denise RODIER

Adjoint : Gilbert VERDIER
Commissaire aux comptes : Fernand GARDES

Membres: Laurent AGEORGES, René ASTIER Pierre DELRIEU, Marc et Jacqueline

DELOOF...

Les Amis de La ROCHE DE MOISSAC

L'assemblée générale, après deux ans de mise en sommeil de l'activité, s'est tenue le 13 janvier 2012 dans la salle communale de Labrousse et a réuni 22 personnes.

Les membres de l'association ont réalisé une opération débroussaillage du sentier de la Roche Basse de Moissac le samedi 14 avril et renouvelleront cette opération en avril 2013. La prochaine date de principe serait le samedi 13 avril 2013. Les personnes volontaires qui souhaiteraient se joindre à l'équipe habituelle peuvent contacter Anick ROELS au 04 71 49 43 96.

Une débroussailleuse a été achetée fin avril 2012 par l'association et Jean-Claude LAMOUROUX qui la garde, assure un entretien régulier du sentier.

Un grand dîner de la Saint Jean a été annoncé par un communiqué à toute la presse, renforcé par la distribution de 300 tracts sur les secteurs de Labrousse et Vezels-Roussy. 90 personnes se sont réunies sur la roche de Moissac le samedi 23 juin et ont allumé un grand feu : une belle mobilisation pour poursuivre la protection et l'entretien de ce lieu.

A l'initiative d'une des membres de l'association des Amis de la Roche de Moissac et soutenue financièrement par la Mairie et les associations de Labrousse, une soirée théâtre « Parle-moi d'amour » de Philippe Claudel a fait salle comble le mardi 21 août.

ASSOCIATION COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Rappelons, pour les nouveaux arrivants dans la commune, que l'Association des Anciens Combattants a été créée au lendemain de la guerre 1914-1918 et qu'elle est la plus ancienne de la commune.

Elle est représentée localement par M. ROUDY Bernard depuis 1991 pour les Associations des A.C.P.G. (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) et de l'U.F.A.C.C. (Union Fédérale des Anciens Combattants du Cantal).

Le « Journal des P.G. » paraît 4 fois l'an et le « Cahier journal de l'U.F. », bimestriel, permettent aux adhérents de suivre les travaux de chaque association, la vie des sections locales au sein du département ainsi que d'être tenus au courant de leurs différents droits.



Les activités, pour la commune, comprennent la participation à toutes manifestations ayant trait aux Anciens Combattants et principalement les cérémonies au monument aux morts. Hors de la commune, leur représentant participe aux congrès départementaux des A.C.P.G. et U.F.A.C.C dont il est membre. Il fait également partie des diverses commissions de l'O.N.A.C. (Office National des Anciens Combattants) du Cantal.

Pour cette année, la section a son porte drapeau en la personne de Benoît ANDRIEU, diplôme délivré par le Préfet et plus jeune porte drapeau du Cantal à ce jour.

Il est regrettable de voir si peu de monde lors des cérémonies au monument aux morts. Où sont les enfants des écoles ?...

F. N. A. C. A.

Les moments forts de l'année restent la commémoration du 19 mars 1962 et le voyage annuel.



Le Comité local avait choisi la Haute Savoie comme destination du voyage 2012, avec Annecy comme base arrière. Annecy sacrée ville des Alpes 2012 pour son engagement dans le développement durable.

Au programme de cette semaine montagnarde : Chamonix au pied du Mont Blanc, le petit train de Montenvers et la mer de glace, la vallée du Giffre, Samoens et la cascade du Rouget, Aix-les-Bains, le lac Léman et Genève, la cité médiévale d'Yvoire, le massif des Bauges et l'incontournable découverte de la fabrication du Reblochon, un véritable fromage identitaire en AOC depuis 1958.

Tous sont revenus enchantés de cette semaine au cœur de paysages grandioses, mais contents de retrouver notre montagne à nous, avant de repartir l'an prochain sous d'autres horizons.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE LABROUSSE VEZELS-ROUSSY

L'amicale des parents d'élèves a pour principal but d'aider physiquement et financièrement à la réalisation des projets scolaires. Nous participons au quotidien à la vie de l'école en finançant du matériel pour les travaux pratiques, des jeux pour la cour de récréation et des activités au sein de l'école... Nous prenons également en charge une grande partie des sommes des sorties.

Il est bien entendu évident que le plus important étant le bien être des enfants, nous tentons de leur faire passer de bons moments, de leur procurer du plaisir et de leur créer de beaux souvenirs.

Pour cela, nous sollicitons la participation de tous, tout au long de l'année scolaire. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la mairie et l'équipe communale qui nous fournit une grande et solide aide. Celle-ci nous apporte un soutien financier (subventions mairies de Labrousse et Vezels-Roussy ainsi que du Conseil Général), mais aussi un soutien lors des différentes manifestations en n'hésitant pas à s'impliquer.

Grâce à cette mobilisation et cette motivation, nous avons pu réaliser au cours de l'année 2011-2012, les sorties suivantes :

Concerts jeunesse musicale

Correspondance avec l'école de Labesserette pour les petits et avec Sansac-Veinazes pour les grands (les uns ont reçu les autres et ils ont réalisé des sorties communes).

Sorties sportives

Spectacles

4 sorties piscine

Sortie de fin d'année (un jour pour les petits et deux jours et une nuit pour les grands) à Lascelles avec diverses activités.

Une équipe s'est rendue à l'inspection académique afin de défendre notre position quant au rajout d'un poste d'enseignant au sein de l'école. Défi relevé : un demi poste a été attribué à notre école pour la rentrée 2012-2013.

L'arrivée d'une nouvelle enseignante à mi-temps est une victoire appréciée de tous. Nous espérons à terme récupérer la totalité du poste qui nous avait été supprimé.



Rentrée 2012-2013, avec nos trois enseignantes.

Cette année, suite au départ de deux personnes, un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Stéphanie LABORIE Vice-présidente : Nathalie CHABOT Trésorière : Anne TOURLAN

Secrétaire : Christelle LAMOUROUX

Le calendrier de cette année a été arrêté en début d'année scolaire :

Novembre et décembre : vente de chocolats de Noël

Samedi 24 novembre 2012 : soirée repas/spectacle (avec Jacques Bienvenu chante pour les

enfants)

Samedi 1er décembre : marché de Noël avec la présence du père Noël et de sa dame sur

leur calèche

Dimanche 27 janvier 2013 : le traditionnel quine

Dimanche 30 juin : fête de l'école (repas et spectacle des enfants)

Ces évènements sont ouverts à tous et pas seulement au cercle de l'école.



Marché de Noël du 1er décembre 2012

Ces manifestations ainsi que les aides financières vont nous permettre entre autre chose de financer les sorties de fin d'année (une journée pour les plus petits et un séjour en classe de mer à Meschers (Gironde) pour les plus grands). A titre indicatif, ce dernier devrait nous coûter aux environs de 9000 € selon les premiers devis.

Sachez que quelle que soit l'équipe, elle est toujours motivée et œuvre dans un même sens : celui de garder et de faire vivre son école.

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que toute son équipe, toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent , en espérant voir longtemps encore perdurer notre association et notre école.

Le bureau.

UNION SPORTIVE

La refonte du calendrier a profondément modifié le système habituel. Désormais le championnat se déroule en deux phases : la première, dite de classement, vient de s'achever. Cette première partie n'a pas été favorable à notre équipe, en cause des contre performances sur deux matches galvaudés. La seconde, dite « d'accession », pour les trois premières équipes, et de « maintien » pour les trois dernières de chacune des quatre poules débutera le 24 février et s'étendra jusqu 'au 12 mai 2013.

Les travaux envisagés aux installations sportives municipales permettront d'évoluer plus sereinement, en même temps qu'un meilleur accueil des arbitres et des équipes visiteuses.

Quelques jeunes de la commune évoluent dans une école de foot voisine.

Au mois de juin 2012, un dirigeant de l'Union Sportive a reçu la première médaille d'or décernée par le District de football du Cantal.



Remise de maillots

L'Union Sportive LABROUSSE-VEZELS remercie encore une fois tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club et ceux qui témoignent leur soutien (municipalités, sponsors, présence au quine annuel, bon accueil lors de la présentation du calendrier, etc...).

Le bureau:

Président : Marc CHATEAU Vice président : Pierre SOULIER Secrétaire : Nathalie HEBRARD

Trésorière : Lucile PLACE

ATELIER PEINTURE

L'atelier peinture a repris ses activités pour la 3^{ème} année consécutive dans la salle de l'ancien presbytère. Animé par Bernard MILLE et Bernard RODIER, il compte 9 enfants et 8 adultes inscrits et fonctionne de 15h à 18h les mercredis et de 20h à 22h les vendredis. (sauf pendant les vacances scolaires).

Jusqu'alors, ce sont plutôt les techniques du pastel et de l'aquarelle qui mobilisent l'ensemble des adhérents mais un petit clin d'œil à la technique de l'huile n'est pas exclu.

Dès le retour du printemps, une opération « croquis in situ » est envisagée.

Petits et grands, lors de la dernière séance de décembre, ont pu déguster bûches et friandises. Merci aux initiateurs pour ce moment de grande convivialité.

Comme les années précédentes, nous vous donnons rendez-vous pour l'exposition des travaux qui aura lieu pendant l'été à la petite salle communale. Le soutien de la population à cette occasion confortera toute l'équipe dans son initiative.



Association des EDELWEISS

L'association a été créée en septembre 2004 sous la dénomination les « EDELWEISS ». Chaque année, des nouveaux arrivent, d'autres partent ; nous restons néanmoins à ce jour 18 adhérentes.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Labrousse, chaque vendredi soir, de 20h45 à 21h45, avec Audrey, notre professeur de gym. Ils débutent en septembre et finissent en mai. Pas de cours pendant les vacances scolaires.

La licence est de 50€/an avec possibilité de venir « au cours pas cours », le tarif du cours étant de 2 € (se munir d'un certificat médical dans les deux cas).

Le bureau reste inchangé depuis sa création :

Président : Laetitia BLANCOT Trésorière : Yvette CHATEAU Secrétaire : Martine LAROUSSINIE

Nous organisons une bourse aux jouets, un repas dansant et proposons une thalasso aux licenciées.

A bientôt pour les volontaires.



Bourse aux jouets

Association Communale de Chasse

Pour la saison 2012-2013, il a été délivré 45 cartes

Les finances de la société ont permis de procéder aux lâchers de gibier suivants :

- 5 couples de lièvres, en provenance d'Europe Centrale
- 120 perdreaux rouges
- 150 faisans



Le plan de chasse : 20 chevreuils

Pour la saison 2012-2013, 8 sangliers ont été tués.

Composition du bureau :

Président : André LAROUSSINIE Vice-président : Eric REGIMBEAU Trésorier : Alain CHASTANG Secrétaire : Jérôme GOUBERT

Membres: René DELRIEU - Cédric DUCLOS - Emmanuel GOUBERT - Christian LORCA -

Francis SERONIE.

Association LES QUATRE SAISONS

En 2011 et 2012, l'association a organisé la foire aux agneaux le lundi de Pâques et une autre le 11 novembre. Si le lundi de Pâques connaît toujours une forte participation, le 11 novembre a du mal à trouver sa place ; une autre date devra être envisagée.

Quant au vide grenier et marché de pays du mois de mai, en 2011 il connut un beau succès populaire avec l'organisation d'une exposition de vieux tracteurs et autres machines agricoles ; en 2012 il fut annulé au dernier moment la météo en ayant décidé autrement.

En 2013, la foire aux agneaux aura lieu le lundi 1^{er} avril et le vide grenier le dimanche 19 mai.



CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

Le club termine sa 34^{ème} année d'existence. L'assemblée générale du 27 novembre 2011 a accueilli avec joie 8 nouvelles personnes ce qui a porté les effectifs à 64 adhérents.

L'assemblée générale du 2 décembre 2012 constate une légère baisse du nombre d'adhérents. Pour inverser cette courbe descendante, nous faisons appel à tous pour convaincre et recruter de nouveaux membres.

Rappel de la composition du bureau :

Présidente : RODIER Denise Vice-président : TERRISSE Lucien Secrétaire : FOURNIER Victorine Secrétaire adjointe : DAUDE Marinette Trésorière : BARTHOMEUF Lucienne Trésorière adjointe : ROBY Denise

Membres du C.A.: BARTHOMEUF Jean, BLANCOT Aline, BOUILLIN René, DELRIEU Pierre, ROBY Germain, MANHES Lucienne (en remplacement depuis 2011 de Mme LABRO qui siégeait depuis 1997).

Les activités du premier semestre 2011 ont été évoquées dans le précédent journal. J'ajouterai le pique-nique au plan d'eau du Maurs avec les autres clubs le 3 juin, la sortie aux fermes de la Xaintrie, à Pleaux et aux ruchers d'Enchanet le 13 septembre, la journée de la forme à Vézac le 22 septembre.



Année 2012

41 personnes ont dégusté la galette le 17 janvier et 34 les crêpes le 15 mars.

Nous avons accueilli les enfants de l'école pour un goûter le 27 mars lors de leur carnaval.

34 adhérents auxquels se sont jointes 16 personnes du club de Vézac ont assisté au spectacle « Hollidays on Ice » au zénith de Clermont-Ferrand le 27 avril.

Le 1^{er} juin, 16 personnes sons descendues au plan d'eau du Maurs pour pique-niquer avec les autres clubs.

Le 14 juin, la sortie à Cahors a été très appréciée par les 34 participants.

Le 4 septembre, pour la journée à Saint-Flour (visite du musée) et à Saint-Just, 37 adhérents et 6 du club de Vézac ont dégusté les cuisses de grenouille et ont dansé avec un bon musicien.

Le 7 octobre, à la salle communale, un repas convivial animé par l'excellent chanteur Michel Champ a réuni 46 personnes.

Le 15 août, nous avons organisé la traditionnelle vente d'ouvrages et de pâtisseries confectionnés par des membres du club.

Le 2 octobre, 22 personnes ont participé à la journée de la forme à Prunet.

Le 18 novembre, 20 équipes ont participé au concours de belote.

Les rencontres inter-clubs ont eu lieu le premier vendredi de chaque mois. Les prochaines sont prévues le 8 mars à Vezels, le 5 avril à Teissières, le 3 mai à Vézac.

Le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de chaque mois, des adhérents se réunissent pour des jeux de cartes ou autres à la petite salle communale. Des personnes non adhérentes et intéressées peuvent se joindre à nous ces jours-là. Nous les accueillerons avec plaisir.

Le programme 2013 n'est pas encore finalisé.

Les prochains rendez-vous sont : la galette le 17 janvier, les crêpes le 10 ou 17 mars.

Un projet atelier-mémoire est en gestation.

Toutes ces activités se déroulent dans la bonne humeur. Ce sont des moments de convivialité, d'amitié.

Nous remercions tous ceux qui oeuvrent pour leur réussite et la municipalité pour son soutien important.

Encore une fois, nous lançons un appel pour que des nouveaux nous rejoignent et apportent leur enthousiasme, des idées neuves afin que le club continue à vivre, à animer, à créer des liens, et à faire oublier, ne serait-ce que quelques instants, les soucis quotidiens.

Association ADMR

En 2013, cela fera 25 ans que l'Association ADMR de la CHATAIGNERAIE est installée chez nous.

En 25 ans, que de personnes aidées ou de kilomètres parcourus pour cette association dont le quotidien est le service à la personne quand la situation devient difficile de manière temporaire ou permanente.

L'association gère deux services qui ont un fonctionnement mais surtout un financement différent.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) emploie des aides-soignantes encadrées par une infirmière coordinatrice, Madame CUEILLE, présente tous les jours du lundi au vendredi. Tél. 04 71 49 42 71

Ce service est financé par une dotation de la CPAM sur accord d'un budget discuté annuellement. Le service a une capacité de 30 lits/jour (une extension de 6 lits devrait être financée en 2013). En 2011, le service a réalisé 11.901 journées, 16.177 interventions et parcouru 107.189 kilomètres.

Le service d'Aide à Domicile emploie des agents à domicile et des auxiliaires de vie qui interviennent pour faciliter la vie quotidienne : ménage, repassage, repas, garde d'enfants, aide à la toilette...



Vue de l'assistance à l'assemblée générale

Ce service est financé essentiellement par le Conseil Général avec l'APA mais aussi les caisses de retraite et la CAF.

Une secrétaire administrative, Madame RIGAL, assure une présence tous les jours du lundi au vendredi, de 8 heures à 13 heures. Tél. 04 71 49 43 69

L'activité représente environ 30 équivalents temps pleins, le budget 2011 était de : dépenses 1.115.033,90 €, recettes : 1.146.519,74 €

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Marinette CARDINAUX

Vice-présidents : Jean AUGUSTYNOWICZ, Arlette JUNION, Gérard PRADAL

Secrétaire : Pierre SOULIER Trésorier : Gérard PRADAL

Quelques murs quelques toits qui font partie de notre patrimoine, témoins immobiles de notre histoire

